



## ***L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LA COOPÉRATION EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DES DROITS CULTURELS POUR TOUS***

### ***INTRODUCTION***

La culture et les arts constituent un enjeu de civilisation majeur, qui doit être pensé du local au global, pour faire progresser toute société humaine !

Selon la place et le traitement qu'ils leur sont donnés dans nos sociétés, il y a le risque de s'orienter collectivement vers une inhumanité d'individus dressés les uns contre les autres. La seule direction, le seul principe qui s'imposent dès lors est l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme selon lequel les êtres humains naissent libres et égaux en droit et en dignité ; chacun d'entre eux mérite considération pour ce qui le constitue dans son autonomie : son identité culturelle.

C'est ainsi que la diversité culturelle, affirmée par l'UNESCO dans une convention ratifiée par cent quatre vingt pays, est « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ». La vivifier c'est considérer et entretenir toute l'étendue de la diversité des expressions artistiques et culturelles pour construire ce « vivre-ensemble » nécessaire à toute société humaine.

Contre les logiques de dictature du marché concurrentiel qui tend à enfermer les personnes dans la compétition individualiste, la rationalisation financière des rapports humains, l'uniformisation des contenus et la stricte posture « producteur/consommateur » ou « prestataire/commanditaire », les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent ouvrir dans l'espace public la voie d'une éthique culturelle, fondée d'abord sur les droits à la culture des personnes et des peuples ainsi que sur des principes et pratiques de solidarité démocratique.



## THÈME 1

***Affirmer le principe premier d'intérêt général et de bien commun de la culture contre la marchandisation des relations culturelles*****SYNTHÈSE  
des INDIGNATIONS**

La culture ne peut pas se retrouver enfermée dans des logiques de marchandisation, liée à la rentabilité économique et à une vision consumériste d'une offre culturelle pour un consommateur, de communication politique ou de cloisonnement et d'exclusion (hiérarchie de formes, censure et risque identitaire...) au détriment de la diversité culturelle, comme bien commun de l'humanité et des droits culturels de toute personne humaine.

**PROPOSITIONS**

Mettre au centre du principe d'intérêt général pour les valeurs, les idées et relations culturelles, la diversité culturelle (Déclaration de l'Unesco) et les droits culturels (Déclaration de Fribourg)

**PROPOSITIONS AUX INSTANCES INTERNATIONALES, EUROPÉENNES ET NATIONALES**

Exclure la culture, au sens de la diversité culturelle et des droits culturels de tous, du champ concurrentiel de la Directive Services.

Développer des conditions propices de production et d'échanges diversifiés de biens et de relations artistiques et culturels (réguler la concentration économique, financière, institutionnelle...)

**PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Reconnaître l'art et la culture comme des enjeux fondamentaux de développement de nos sociétés et du vivre ensemble **en mettant la coproduction de politiques publiques culturelles au cœur de l'ensemble des politiques locales, dans le cadre du développement durable**, en encourageant par exemple la rédaction d'agendas 21 de la culture dans chaque ville ou territoire et en intégrant les questions anthropologiques (notamment sur la qualité des relations humaines) dans tous les niveaux de réflexions et d'actions (politique, économique, social, environnemental...), en intégrant la culture aux indicateurs de richesse et d'utilité sociale.

**Renforcer et développer les politiques publiques qui protègent et promeuvent la diversité culturelle, assise sur les droits de l'homme**, en respectant et en développant sur un territoire la diversité des initiatives, des formes, des sujets, des activités proposées qui touchent aux productions et relations culturelles (projet collectif, schémas de développement culturel territoriaux...)

**PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES**

Reconnaître et mettre en place un **droit à la pratique artistique et culturelle pour tous**, en soutenant en particulier la protection et la promotion des pratiques culturelles en amateur ou en favorisant les nouveaux usages participatifs et créatifs notamment ceux permis par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ou la réappropriation de l'espace public, comme bien commun.

**Promouvoir et soutenir les dynamiques portées par la jeunesse (renouvellement des formes, pratiques...)** par la sensibilisation / formation (éducation et intervention artistique), l'appui aux (nouvelles) pratiques (ouverture d'espace d'expression dans les milieux scolaires, pratiques participatives et solidaires...)



## ***Développer une coopération et des co-constructions démocratiques affirmées face à la libéralisation des relations culturelles et la concurrence entre acteurs***

### **SYNTHÈSE des INDIGNATIONS**

**N**ous sommes indignés par le passage d'une logique partenariale et citoyenne vers une logique unique de prestation et de concurrence qui pousse toujours plus vers l'isolement et l'individualisation, en privilégiant le désengagement public et des phénomènes de concentration (financière, économique, territoriale ou de politique publique) qui mettent à mal la diversité et les écosystèmes locaux.

### **PROPOSITIONS**

Soutenir les différentes formes possibles de coopération culturelle et artistique sur les territoires, comme fondement même de toute valeur, tant symbolique qu'économique, et comme un autre mode de développement du champ culturel.

#### **PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :**

Mettre en place des processus de co-construction des politiques publiques via la mise en œuvre de concertations territoriales qui prennent en compte la diversité des acteurs et les démarches de coopération et via la sécurisation des logiques de partenariat entre initiatives et collectivités (abandon de la circulaire Fillon de janvier 2010, promotion des conventions de partenariat...).

#### **ACCOMPAGNER LA COOPÉRATION, DÉVELOPPER DES POLITIQUES DE COOPÉRATION INCITATIVES SUR LES TERRITOIRES :**

- Soutenir les démarches de pôle de coopération territorial, sur la filière ou trans-sectoriels (exemple cluster les Articuluteurs, Culture et Coopération, CD1D...)
- Mettre en place un fonds de soutien aux projets coopératifs territoriaux
- Inscrire le principe de solidarité entre projets, de partenariats multipartites sur les territoires, de construction participative avec les usagers etc. comme un levier dans les dispositifs de politiques publiques

#### **PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Apporter un appui à la structuration notamment territoriale des initiatives (logiques de recherche et développement, interconnaissance, maillage et mise en relation des acteurs, constitution d'espaces et de démarches de structuration collective des acteurs à un niveau territorial (travail, concertation, proposition, négociation...)) en lien en particulier avec les réseaux d'acteurs de l'ESS (CRESS, MES...)

#### **PROPOSITIONS AUX INSTANCES NATIONALES, AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AUX ACTEURS DE L'ESS**

Solidarité et mutualisation sur la filière (en considérant la chaîne de valeurs) : chartes solidaires et systèmes équitables pour une rémunération juste et équitable de tous les acteurs de la filière, accompagnement solidaire des structures en démarrage / développement, fonds de soutien mutualisé pour une redistribution plus juste de la valeur créée à l'échelle de la filière (culturelle, créative, touristique etc.) ou du territoire...

## THÈME 3

## **Reconnaître de manière pleine et positive les objectifs et pratiques des initiatives citoyennes et non lucratives contre leur dévoiement ou leur renvoi à une exception.**

### SYNTHÈSE des INDIGNATIONS

Les initiatives de l'ESS qui travaillent à la diversité culturelle doivent sortir de l'invisibilité ! La vision de nos secteurs ne doit pas être focalisée sur les équipements publics et sur les sociétés commerciales et lucratives, que ce soit dans les modèles de développement économique et social ou les politiques publiques... Les objectifs, pratiques et fonctionnements des initiatives de l'ESS ne sont pas reconnus. Nous nous indignons contre le fait que les logiques locales, de proximité, ancrées sur les territoires, artisanales, de gestion coopérative, horizontale, démocratique qu'elles portent positivement, sont trop souvent méprisées, dévoyées par des lourdeurs réglementaires et d'évaluation comptable, leurs valeurs renvoyées à une exception.

### PROPOSITIONS

Les buts de nos initiatives sont clairement autres que lucratifs et leur gestion est désintéressée dans le sens où l'homme, son activité et son œuvre prévalent sur le capital. Pour donner une véritable identité à cet espace, il apparaît indispensable d'aménager un cadre législatif qui reconnaisse la pluralité des modes économiques.

#### **PROPOSITIONS AUX INSTANCES POLITIQUES NATIONALES :**

**Affirmer la nécessité de la promotion et du développement du champ de l'ESS** en adaptant et en créant les dispositions réglementaires, juridiques et fiscales pour que les initiatives citoyennes sans but lucratif ne soient plus systématiquement tiraillées entre les logiques marchandes et les logiques d'administration publique.

Cette proposition rejoint la **proposition de loi pour le champ de l'Economie sociale et solidaire**, à l'exemple de la loi espagnole du collectif des associations citoyennes, celle de la construction positive des SIG/SIEG /SSIG à l'échelle européenne et locale, ou celle de la reconnaissance de nos entreprises dans les négociations sociales.

**Réviser nos systèmes d'observation de la réalité en redéfinissant les indicateurs de richesse, d'impact et de fonctionnement**, en valorisant notamment la diversité des ressources du secteur et le principe de réciprocité, que ce soit avec les artistes ou les usagers, les publics et les populations locales...

**Reconnaître et renforcer par des politiques et des cadres adaptés les fonctionnements réciprocaires et de solidarités**, tels le bénévolat (valorisation d'expériences bénévoles par le parcours d'une personne), l'échange non monétaire de biens, etc...

#### **PROPOSITIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :**

Définir des politiques de soutien aux initiatives culturelles de proximité.

#### **PROPOSITIONS AUX ACTEURS :**

Renforcer la structuration de nos secteurs au sein du champ de l'ESS.

Etablir des démarches de charte, de qualification, de label, des démarches de progrès pour une « culture solidaire » (exemple charte « musique solidaire »...)



**THÈME 4**

***Consolider l'innovation et l'économie des structures artistiques et culturelles de l'ESS contre leur fragilisation et la précarisation des emplois et des activités***

**SYNTHÈSE  
des INDIGNATIONS**

**N**ous n'acceptons pas que les modèles économiques de nos structures et les emplois sont mis à mal par l'absence de reconnaissance des activités et métiers développés (pluriactivité des artistes, pas de financement de l'expérimentation et de la conception dans le domaine artistique et de l'action culturelle innovante...), l'inadaptation des cadres réglementaires et des moyens d'appui, la remise en cause des financements de fonctionnement vers des aides ponctuelles et inadéquates (et leurs baisses !), la lourdeur et la complexification administrative, en particulier pour les bénévoles, dans l'imprégnation constante des logiques de gestion et de technicisme des soi-disant « vraies entreprises » ...

**PROPOSITIONS**

Co-construire des espaces régionaux pour la structuration et l'accompagnement de la filière dans le champ de l'ESS, appuyés sur des politiques d'aide aux entreprises d'intérêt général et des services adaptés.

**PROPOSITION AUX INSTANCES POLITIQUES NATIONALES :**

Développer de véritables aides à l'emploi artistique et culturel, soutien aux formes d'emploi plus permanent

Renforcer les moyens d'accompagnement (DLA, France Active...) en lien avec les acteurs

Favoriser la constitution de fonds propres pour les initiatives, développer des fonds territoriaux de garantie financière et d'investissement

**PROPOSITIONS AUX ACTEURS DE L'ESS :**

Défendre les droits sociaux et militer pour des formes nouvelles de sécurisation (conception des droits sociaux plus attachés à la personne elle-même qu'à son statut d'activité ou d'emploi)

Reconnaissance des situations et relations de travail (pluriactivité, artisanat, entrepreneuriat collectif...) et soutien aux modes d'entreprise et projets permettant une gestion collective, coopérative, démocratique et mutualisée : entreprises partagées, gestion collective, co-entrepreneuriat, éthique bénévole/salarié...

Formation et structuration professionnelle sur la fonction employeur.

**VERBATIM****Culture et territoire**

« Le projet artistique est une aventure humaine forte qui construit des liens solides et durables. Accompagner ces initiatives met en place des réseaux d'entraide et de coopération qui peuvent soutenir les plus faibles. Le résultat de ces projets au plus proche de la population se partage largement et généreusement. Ils construisent des identités collectives, permettent de rêver et d'élargir le champ de vision de tous. »

**Danse à tous les étages !**

« La danse est constitutive de l'humain. Elle est un élément qui peut développer la créativité naturelle, le rapport à son propre corps et aux autres. La danse contemporaine est un art encore nouveau en France. Elle existe sur certaines scènes du spectacle vivant. Non codée, elle peut permettre de se réappropriier les espaces. Elle travaille sur des fondamentaux tels que le temps, le poids, l'énergie. Tout un chacun peut la pratiquer, la recevoir, la ressentir. Pourtant, elle est toujours un art confidentiel, pratiquée surtout par les filles et vu par un milieu bourgeois et/ou intellectuel.

La danse contemporaine est souvent perçue comme un art peu accessible qui ne véhicule pas de message. Elle se retrouve confisquée dans certaines salles de spectacles qui ne travaillent pas vraiment à son rayonnement populaire. »

**Une île dans la ville**

« Il est urgent de remettre l'économie au service de projets artistiques et professionnels et non l'inverse. »

**Ecouter pour faire entendre**

« Avoir la possibilité d'exprimer un sentiment d'injustice, mais aussi une idée, une proposition, une contrariété, un manque, est pour une population le moyen de se sentir appartenir à la société à laquelle elle appartient. Elle lui donne le sentiment qu'elle peut agir sur son évolution et son devenir. En créant un média fait avec la population, nous leur donnons cette possibilité d'action. »

**Pour une évaluation de l'utilité sociale des associations culturelles et artistiques**

« L'évaluation de l'activité des associations du secteur culturel et artistique repose le plus souvent sur des données quantitatives (nombre de spectateurs/chiffre d'affaires). Or ces structures produisent bien plus de plus-value sociale peu ou pas évaluée et de fait non connue et reconnue. »

**Pour un tourisme équitable et solidaire**

« L'un des principes fondamentaux du tourisme équitable et solidaire est de maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Cela implique de s'appuyer sur les ressources naturelles et humaines qui sont à disposition dans les villages. Ainsi hôtellerie, guidage, restauration et transport sont gérés, organisés et produits sur place. »

**Cultures Solidaires : produire autrement, défendre la diversité dans le spectacle vivant**

« Produire autrement, c'est avant tout aborder le métier de producteur en tant qu'artistes autogérés, sans pour autant nier les réalités du marché et des institutions. L'exigence artistique prime sur l'opportunité commerciale car nous sommes convaincus qu'un travail artistique sincère rencontre toujours un public passionné. »

**Expérimenter à l'échelle d'un territoire de nouveaux modèles de rémunération et de diffusion des créations indépendantes**

« FAIRE DE LA DIVERSITÉ UN VRAI COMBAT COLLECTIF »

Il est temps de s'attaquer aux problèmes de fond : l'écoute en streaming doit être décemment rémunérée, et les gains générés équitablement répartis. Les fournisseurs d'accès à Internet, tout autant que les fabricants de supports numériques, doivent payer une participation plus grande au financement de la création. La diversité dans les médias doit être renforcée et de vrais programmes d'information autour de la musique doivent pouvoir voir le jour en impliquant les structures indépendantes. »

**Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) :  
Les citoyens s'emparent des politiques culturelles**

« L'étouffement progressif des espaces de liberté sur fond de consentement, empêche l'émancipation authentique des citoyens. « L'homme objet » d'aujourd'hui est un travailleur qui est contraint du matin au soir et qui n'a plus le droit de choisir ni pour lui ni pour ses enfants. Canalisé vers sa place de parking, vers les rayons « prêts à être consommés », vers l'autoroute, vers la télévision, vers sa pharmacie pour trouver le sommeil ou pour rester « productif », happés par les industries culturelles à longueur de temps il est pris dans cette cage que lui a vendu « le système ». Il l'a achetée à crédit...et il la paye cher... trop cher pour pas grand-chose en échange, car il manque un goût d'essentiel. La quête de l'essentiel est bien l'ennemi de notre organisation socio-économique inégalitaire »

**La CAE Artistiques et Culturelles : nouveaux équilibres, nouveaux modes d'organisation, nouvelles solidarités**

« Le modèle de la CAE artistique et culturelle sur un territoire permet d'associer les populations aux créations et à la prise en compte de l'environnement social et culturel existant car l'artiste crée une nouvelle société mais est aussi un intervenant social générant de la création et de la culture pour les populations et ceci pas uniquement sur le secteur culturel mais en fonction des partenaires travaillant avec des créatifs ou ayant besoin de leurs compétences. »

## **LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS**

|  |   |
|--|---|
| <p><b>BASSE NORMANDIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour une évaluation de l'utilité sociale des associations culturelles et artistiques</li> <li>- Un Pôle Ressource Artistique Culturel et Coopératif en Basse Normandie ?</li> </ul>   | <p>ARDES</p> <p>ARDES</p>   |
| <p><b>BOURGOGNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La péniche Cancale</li> </ul>   | <p>Péniche Cancale</p>  |
| <p><b>BRETAGNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Danse à tous les étages !</li> <li>- Promouvoir un droit d'accès aux vacances pour les familles en difficulté.</li> </ul>  | <p>DANSE A TOUS LES ETAGES</p> <p>UNAT</p>  |
| <p><b>CENTRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Société coopérative pour la reprise du bateau ivre à Tours</li> </ul>  | <p>Association «ohé du bateau »</p>   |
| <p><b>FRANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La CAE Artistiques et Culturelles : nouveaux équilibres, nouveaux modes d'organisation, nouvelles solidarités</li> <li>- La culture n'est pas une espérance mais une production sociale</li> <li>- Co-construction des politiques</li> <li>- Culture et intérêt général</li> </ul>   | <p>CAE ART EN REEL, CLARA, ARTEFACTS</p> <p>COFAC</p> <p>FEDUROK</p> <p>UFISC</p>   |
| <p><b>FRANCHE COMTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture et territoire</li> </ul>  | <p>Benoît Humbert</p>   |
| <p><b>ILE DE FRANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partir de la concertation pour co-construire</li> <li>- Une île dans la ville</li> <li>- Construisons des ponts entre les gens à travers l'art !</li> <li>- Music Ethic</li> <li>- Pour un tourisme équitable et solidaire</li> <li>- Culture, Création, Art: l'Echange</li> <li>- Liberté, Egalité, Création</li> <li>- Vie culturelle et artistique par les citoyens</li> </ul> | <p>CIE LES OMERANS</p> <p>SCIC PETIT BAIN</p> <p>MAIN D'ŒUVRES</p> <p>FAIRPLAYLIST</p> <p>ATES</p> <p>Marceau Fenoy</p> <p>Marceau Fenoy</p> <p>Marceau FENOY</p> |

## **LISTE DE L'ENSEMBLE DES CAHIERS CONTRIBUTEURS**

|   |                            |
|---|----------------------------|
| - Culture de masse / Education  | Marceau FENOY              |
| - Tourisme associatif social et solidaire   | UNAT                       |
| <b>PAYS DE LA LOIRE</b>   |                            |
| - Chantier théâtral des contes de la richesse   | CIE LA TRIBOUILLE          |
| <b>PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR</b>   |                            |
| - Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) : Les citoyens s'emparent des politiques culturelles | Olivier Delanoé            |
| <b>RHONE-ALPES</b>  |                            |
| - Cultures Solidaires : produire autrement, défendre la diversité dans le spectacle vivant  | DYADE ART ET DEVELOPPEMENT |
| - Expérimenter à l'échelle d'un territoire de nouveaux modèles de rémunération et de diffusion des créations indépendantes                                    | CD1D                       |
| - Ecouter pour faire entendre   | COMPOSITE - LES ANTENNES   |

## **MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE CAHIERS**

Patricia Coler : Coordinatrice de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC)

Philippe Berthelot, Président de l'UFISC

Luc de Larminat, Délégué Général OPALE

Sébastien Cornu, FEDUROK

Valérie Evenou, Spécialiste communication

Eric Forti, CRESS Île-de-France

Benoit Farcy, UFISC

Myriam Faivre, CAE Clara

Shirley Harvey

Chloé Keraghel, Fair play list

Gilles Mordant, Fair play list

David Morel, Jarring effects label/CDID

